

ouvrage complémentaire vient également de paraître. Il s'agit de *Pêches canadiennes-Exportations, 1986-1988*, qui décrit les produits de la pêche exportés par chaque pays.

Les efforts de la Direction générale ont par ailleurs porté sur l'élaboration de stratégies d'exportation axées sur les produits de la pêche. Elle a collaboré étroitement en ce sens avec les entreprises, les associations industrielles, les provinces et les autres ministères visés en vue d'élaborer un projet de stratégies axées sur les produits de l'aquaculture (notamment le saumon d'élevage), les espèces sous-exploitées, les produits à valeur ajoutée et le homard.

Lors de ses rencontres avec les principales associations industrielles, la Direction générale a continué de faire valoir le point de vue du Ministère. Ses représentants ont assisté aux réunions annuelles du Conseil canadien des pêches, de l'Association canadienne des exportateurs de poisson, de l'Association des éleveurs de saumon de la Colombie-Britannique et de l'Association des pêches de la Colombie-Britannique. Un des représentants de la Direction générale a également été nommé administrateur d'office de l'Association canadienne des exportateurs de poisson.

Bien décidée à jouer un rôle de premier plan dans les activités promotionnelles, la Direction générale a participé, en collaboration avec les missions canadiennes à l'étranger, aux expositions sur les produits de la mer tenues à Long Beach, Boston, Orlando et New York, de même qu'à l'exposition ANUGA à Cologne, FOODEX à Tokyo et AQUANOR à Bergen, en Norvège. Un représentant de la Direction générale a également prononcé une allocution lors de la Première conférence sur le homard canadien, tenue à Londres.

Au cours de l'année, des représentants de la Direction générale ont participé à l'exposition Perspectives 89 sur les produits de la mer, parrainée par le CCI de Saint-Jean, à Terre-Neuve, et on a publié le compte rendu de la conférence à l'intention des exportateurs. La Direction générale a également mis sur pied la première d'une série de consultations semi-annuelles avec les agents des CCI oeuvrant dans le secteur des pêches, et elle a joué un rôle dans la formation du Comité interministériel sur le commerce de la pêche, lequel comprend des représentants d'AECEC, de Pêches et Océans Canada et d'Industrie, Sciences et Technologie Canada.